



# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de: Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A						CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire: Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 5 Février.

### PRIME EXCEPTIONNELLE OFFERTE A NOS LECTEURS

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la magnifique gravure sur acier au burin, intitulée:

### LA VIERGE AUX BALANCES

Chef-d'œuvre du grand peintre Leonard de Vinci, dont le tableau fait partie du Musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10,000 francs de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochables.

Elle est imprimée avec luxe sur teinte chine et mesurée, avec les marges, 76 centimètres sur 61.

Les épreuves se vendent 20 francs dans le commerce.

Par faveur exceptionnelle, elles seront dérivées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco de port et d'emballage 3 fr. 25. Accompagner les demandes d'un mandat-poste adressé au Directeur du Journal.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 février.

La séance s'ouvre par l'interpellation de M. Maret, relative aux violations de domicile accomplies chez divers citoyens.

Le Ministre de la justice fait observer qu'il semble utile d'ajourner l'interpellation à un mois. Le renvoi est prononcé.

M. Ballue demande l'abrogation de l'article 86 du règlement de la Chambre qui autorise le vote au scrutin secret. Ce projet est adopté par 418 voix contre 13.

La Chambre procède ensuite à la discussion du budget extraordinaire de 1885.

M. Machau demande l'ajournement des articles additionnels de M. Paul Bert. d'après lesquels, on publierait à l'Officiel la liste complète des jeunes gens auxquels des bourses d'étude auront été attri-

bués dans les établissements publics, avec les motifs de l'attribution; le second, de désaffecter immédiatement les biens domaniaux affectés à des services des cultes non concordataires.

M. Paul Bert combat l'ajournement.

Le Ministre de la justice défend les droits de l'Eglise.

Il dit que les bâtiments affectés aux logements des évêques et des séminaristes sont rigoureusement concordataires et la loi de germinal an X qui assure l'exécution du Concordat, stipule les appointements et le logement des évêques.

« Serait-il équitable et politique, s'écrie le ministre, de venir après 80 ans de possession, expulser les évêques des palais épiscopaux et disperser les élèves des séminaires? »

« Ce serait une déclaration de guerre, et M. Paul Bert disait lui-même en 1883, que cette déclaration de guerre serait un grand danger pour la République. »

Le Ministre comprend qu'à l'approche des élections on ne peut heurter les sentiments catholiques du pays, car, comme il l'avoue lui-même, « le catholicisme est un fait avec lequel il faut compter. Il est des départements où il y a encore besoin de lutter pour constituer l'unité républicaine et la proposition Paul Bert est de nature à compromettre ce résultat. »

La Chambre consultée repousse l'amendement de M. Paul Bert par 274 voix contre 180.

Puis on adopte le budget extraordinaire par 339 voix contre 83.

La séance est levée.

Séance du 3 février.

### Recrutement de l'armée

Au début, le général Lewal dépose un contre-projet relatif au recrutement de l'armée et donne lecture de l'exposé des motifs qui signale la nécessité de renforcer l'élément militaire dans les conseils de révision, d'instituer après trois ans de service une année de disponibilité et de régler la délivrance des congés après un an de service.

Le contre-projet est renvoyé à la commission de l'armée.

### La crise agricole

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Baudry-d'Asson sur la crise agricole.

M. Baudry d'Asson. — Le pays est cruellement éprouvé depuis six ans. Les importations s'élèvent dans une proportion beaucoup plus forte que les exportations.

Des dégrèvements ont été rêvés, mais les dépenses s'accroissent sans cesse. C'est par 10 milliards qu'il faut compter les dépenses des travaux publics, indépendamment du milliard dépensé pour laïciser les écoles, suivant le mot d'ordre de la franc-maçonnerie.

On gaspille le sang et l'or du pays dans les expéditions lointaines.

M. Baudry d'Asson dépose un ordre du jour motivé, qui est repoussé.

La Chambre aborde la discussion sur les tarifs de douanes.

La priorité est accordée au projet sur les céréales.

M. Langlois. — Le droit dont on réclame l'établissement ne sera qu'un palliatif provisoire. Combien de temps durera-t-il? Il faut attendre que le crédit agricole et l'assurance agricole soient organisés. Ce sera long.

On pourrait cependant, si l'on voulait, organiser avant six mois, le crédit et l'assurance agricole. Il suffirait d'autoriser le crédit foncier à avancer aux communes les sommes nécessaires au rachat des machines agricoles qui seraient louées par les cultivateurs suivant un tarif déterminé.

Quels seront les effets de l'augmentation de deux francs quarante centimes par quintal de blé? Ce droit pèsera sur la consommation, augmentera les frais de transports, agira sur les prix?

La surélévation du droit augmentera-t-elle la production du blé? Ils est permis d'en douter.

Les salaires n'augmenteront pas. Les ouvriers agricoles perdront au contraire la différence sur le prix du pain; cette différence serait à peu près de cinq centimes par pain de quatre livres et représenterait une charge moyenne vingt-cinq francs par an pour une famille de quatre personnes. L'impôt sera d'autant plus lourd que la famille sera plus pauvre.

Il faut savoir envisager l'avenir et ne pas perdre de vue les intérêts permanents de la grande majorité du pays.

M. de Roys. — La conclusion de M. Langlois, pour être logique, devrait aller jusqu'à l'abolition des douanes et des octrois.

tion, et du reste, si la fillette allait chez vous?

— Certainement, comme je vous...

— Attendez un peu!... Continuons... Ce n'est pas du tout comme vous paraissez le croire, la même chose de l'envoyer au village, chez une institutrice. La fille ira chez vous et chez votre beau-père ou elle n'ira nulle part. Mais attendez encore, ne faites rien avant demain et peut-être, je ne nomme personne, remarquez-le bien... et peut-être lui sera-t-il permis d'aller chez votre maman.

Ayant dit, Gilbert Sleaford retomba dans son silence méditatif, et ralluma lentement sa pipe qui s'était éteinte.

Pendant qu'il se livrait à cette occupation, il y avait sur son visage menaçant une expression de farouche mécontentement, et il fit entendre un ou deux ricanelements sourds, pendant qu'il regardait le jeune Lamar, le jeune héritier du Grand-Château, se lever et partir.

— Ainsi Jacques ne le voulait pas... — dit-il à demi-voix, après avoir poussé encore de petits éclats de rire, — parce que c'est une Sleaford. Ah!... Ah!... eh bien! nous verrons!...

### XIII

M. Abbott était assis, seul, dans la bibliothèque du Grand-Château.

Son front était toujours soucieux; il n'avait pas oublié la conversation qu'il avait eue avec sa femme, et il n'était pas disposé à pardonner à celle-ci; — parce qu'une pareille réception eût rien d'extraordinaire et de nouveau pour lui;

L'abaissement du cours des blés a causé une perte de 548 millions à l'agriculture française. Le droit proposé n'est pas considérable. Il assurera un prix minimum. Il ne faut pas croire que les prix actuels seront augmentés de toute la quotité du droit.

L'étranger produira toujours assez de blé pour qu'avec la facilité des transports on ne puisse jamais revoir la disette.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

### Dernières Nouvelles

Le Journal des Débats estime que nous sommes loin d'en avoir fini avec l'expédition du Tonkin. Il est peu probable que la Chambre puisse, dans quelques mois, présenter de solution aux électeurs.

Le Figaro estime que le scrutin de liste a grandes chances d'être adopté par la Chambre. Il croit que la résolution, supprimant le scrutin secret, contribuera à le faire voter.

Une nouvelle expédition secrète est préparée à Berlin, dans le but d'occuper plusieurs points de l'Afrique méridionale.

Tonkin. — Le Petit Journal raconte que des espions chinois ont été arrêtés à Hanoi, levant le plan des fortifications.

Commencement d'hostilités. — L'amiral Courbet, avec une colonne de 1,500 hommes et 4 canons, a enlevé plusieurs ouvrages fortifiés qui menaçaient les positions du sud-est, commandant l'accès des mines.

Nous sommes arrêtés devant un plateau escarpé très fortifié, que nous attaquerons aussitôt que les troupes seront repositionnées.

La résistance de l'ennemi a été vigoureuse. Le tir est très bon. Nos soldats montrent beaucoup d'entrain. Nos pertes sont de 9 tués et de 53 blessés.

mais elle avait encore ajouté un affront à la longue liste de tous ceux qu'elle lui avait fait subir.

La petite Eléonore venait de le quitter. Elle était à lui, dans tous les cas; il était libre de la caresser quand bon lui semblait, sans avoir à consulter sa dédaigneuse mère.

L'enfant avait suffisamment d'affection pour son père; quant à lui, son indulgence pour elle frisait la faiblesse.

Les natures communes sont toujours portées aux extrêmes; mais en ce moment, Eléonore l'avait abandonné.

A neuf heures, sa bonne était venue ponctuellement la chercher pour la conduire à sa chambre.

M. Abbott, pour se consoler de ce départ, avait allumé une pipe, ouvert un journal du soir, et placé devant lui une bouteille de vieux porto, persuadé que, grâce à ces trois précautions, il ne s'ennuierait que relativement jusqu'à ce qu'il fût temps d'aller se coucher.

— Quelle soirée humide, caramba, — dit-il, lorsque cessant pendant un instant de froisser le journal, il entendit le bruit de la pluie fouettant les vitres et le mugissement du vent dans les arbres.

La pièce dans laquelle il était assis était grande. On eût dit qu'elle avait cent ans, à la voir: tout ce qu'elle contenait, tout ce qui l'ornait était d'une riche nuance, d'une teinte sombre, d'un ton chaud.

Une fenêtre en ogive laissait apercevoir la cime agitée des vétérans du parc pendant que quelques bûches jetées dans l'âtre répandaient sur

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(20)

## JUANA

### PREMIÈRE PARTIE

Avant que Juana pût répondre, Sleaford ôta sa pipe de sa bouche et rompit le silence.

Il avait saisi les derniers mots, quelques bas qu'ils eussent été prononcés.

— Qu'est-ce qu'il y a? — demanda-t-il d'un ton rude.

— J'allais vous en parler. — répondit poliment Geoffroy, — et vous demander votre consentement; car vous comprenez bien que tout cela est subordonné à votre volonté. Votre petite fille est intelligente, je crois, et elle a une très belle voix. J'avais l'intention de lui faire, donner des leçons et de cultiver cette voix, toujours avec votre permission. J'avais pensé d'abord à la faire venir à la maison, mais...

— Mais, quoi?

— Cela ne se peut pas, paraît-il. Cependant, je puis encore arranger les choses. Au lieu de venir au Grand-Château, elle peut aller à Brightbrook et y prendre ses leçons.

— Attendez un peu!... — dit Gilbert et reprenant sa pipe. — Pourquoi donc n'irait-elle pas au Grand-Château?

— Mon Dieu! répéta Geoffroy avec le respect sincère pour la simple vérité qui était caractéris-

tique chez lui, — mon Dieu!... parce que M. Abbott s'y oppose. Mais cela ne fait rien; l'autre moyen sera tout aussi bon.

— Attendez un peu! — répéta encore Sleaford. — Avez-vous dit à votre... beau-père: Je veux faire instruire une petite fille qui ne sait pas autre chose que ce qu'il y a de plus bas et en faire une demoiselle?... Est-ce comme cela que vous lui avez présenté la chose?

— Oui, à peu près, car je ne me suis pas permis de dire que mademoiselle ne savait que ce qu'il y a de plus bas.

— Bon... bon... sans lui nommer personne d'abord?

— Précisément.

— Et alors?

— Eh bien! alors il a dit: Oui, — répondit Geoffroy un peu embarrassé, mais s'attachant toujours à dire la vérité.

— Et quand il a appris le nom de la personne, il n'en a plus voulu entendre parler. « — Quel est son nom? » vous a-t-il dit. — La Juana des Sleaford, — avez-vous répondu. — « — Jamais cette fille ne viendra ici, a-t-il repris. »

Aucun d'eux ne mettra les pieds chez moi. — Voilà à peu près votre conversation, n'est-il pas vrai?

— Oui, à peu près, je l'avoue, — répondit Geoffroy en riant malgré lui. — Il faut que vous soyez sorcier, M. Sleaford. Mais ce refus est vraiment sans aucune importance, vous dis-je. L'autre moyen...

— Attendez un peu! — dit encore Gilbert Sleaford. Croyez-vous que votre maman prendrait soin de Juana et qu'elle s'occuperait de son édu-



**CHRONIQUE LOCALE**  
ET RÉGIONALE

Une publication excellente, due à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie du Lot, M. Cazès, c'est le *Bulletin pédagogique*, alimenté par le corps de l'enseignement primaire, il y a dans ce recueil des articles vraiment remarquables sur les sujets les plus variés, et non seulement MM. les instituteurs peuvent en tirer profit, mais la lecture en est des plus attrayantes pour tous ceux qui veulent s'instruire. Aussi nous faisons-nous un devoir d'en recommander la lecture à tout le monde.

Voici le sommaire du N° de février :

L'Enseignement moral à l'École primaire (suite). (E. Cazès).  
Superstitions en cours dans le département du Lot. Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'Enseignement primaire dans le département du Lot (fin).  
Préparation au Brevet supérieur. — Modèle de composition (fin). (Rayssard).  
Extraits des rapports et programmes sur l'enseignement de la musique dans les écoles primaires. (Bennet).  
Compte rendu et procès-verbaux des conférences pédagogiques de mai-juin 1884 (fin).  
Curiosités du Lot. — Une cité gallo-romaine à Luxech. (A. Mézon).  
Remarques à propos des rapports d'inspection. Promenades scolaires.  
Préparation au Certificat d'aptitude pédagogique et au Brevet supérieur. — Sujets proposés.  
Nouvelles de l'instruction primaire en France et à l'étranger.  
Nouvelles de l'instruction primaire dans le département du Lot.

Dans le scrutin de lundi, sur la résolution Balloz, supprimant le vote au scrutin secret, les députés du Lot ont voté pour, sauf M. le baron Dufour qui s'est abstenu.

M. Rozières était absent par congé.

M. de Verninac, sénateur du Lot, est nommé secrétaire du Sénat.

**Cours d'assises du Lot**

Affaire Parra. — Incendie.

Reconnu coupable d'avoir mis le feu à une grange lui appartenant, sise au lieu de Reilhaguet, Parra est condamné à 2 années d'emprisonnement.

Ministère public : M. Many, procureur de la République.

Défenseur : M<sup>e</sup> Grépon.

Affaire Vers. — Viol.

L'accusé Vers, reconnu coupable de viol, sur une vieille femme de 72 ans, est condamné à 4 ans de prison.

Ministère public : M. Moignard, substitut.

Défenseur : M<sup>e</sup> Depeyre.

Affaire époux Lespinasse. — Incendie volontaire.

Le 28 septembre dernier, la maison des époux Lespinasse, dont la situation était très obérée, prenait feu et était entièrement consumée. Ses propriétaires étaient assurés et ils espéraient, avec l'indemnité qui leur serait com-

ptée, faire face au présent et assurer l'avenir. Mais ils calculaient sans les témoignages accablants des voisins qui attestent le déménagement de tous les meubles, précédant de quelques jours l'incendie et de l'attitude de la femme Lespinasse qui, seule, avait préparé le coup et s'était servie de son mari comme d'un instrument inconscient.

Le jury a rejeté toute la culpabilité sur la femme Lespinasse qui a été condamnée à 5 ans de réclusion, tandis que le mari a été acquitté.

Ministère public : M. Many.

Défenseurs : M. Grépon pour femme Lespinasse. M. Bel pour Lespinasse.

**Concours d'animaux gras.**

Voici les noms de lauréats du concours d'animaux gras qui a eu lieu à Cahors, le 2 février :

**ESPÈCE BOVINE.**

- 150 fr. à M. Lafargue, propriétaire à Calamane.
- 100 fr. à M. Devès, propriétaire à St-Médard.
- 80 fr. à M. Pradin, propriétaire à Villesèque.
- 65 fr. à M. Bessat, propriétaire à Crayssac.
- 50 fr. à M. Pradié, propriétaire à Uzech.
- 40 fr. à M. Souleillou, propr. à Bégoux (Cahors).
- 35 fr. à M. Lacaze, propriétaire à St-Cernin.
- 30 fr. à M. Grimal, propriétaire à Pélacoy.
- 30 fr. à M. Faurie, propriétaire à Francoulès.

**ESPÈCE OVINE.**

- 45 fr. à M. Froment, propr. à Cabessut (Cahors).
- 40 fr. à M. Miquel, propriétaire à Pradines.
- 35 fr. à M. Sembel, propriétaire à Arcambal.
- 30 fr. à M. Lamelle, propr. à Cabessut (Cahors).
- 25 fr. à M. Mongrelet, propr. à Lamagdeleine.
- 15 fr. à M. Perry, propriétaire à Pradines.

**Conférences agricoles.**

M. Savre, professeur départemental d'agriculture, fera des conférences, pendant l'année 1885, dans les communes suivantes :

Le 15 février, à Catus, sur la reconstitution des vignobles; le 22, à Lozech, sur le même sujet; le 8 mars, à Salviac, sur le même sujet; le 22, à Puy-l'Évêque, sur le même sujet; le 19 avril, à Vayrac, sur la production et l'engraisement des animaux; le 26, à Saint-Céré, sur les engrais et leur traitement; le même jour, à Cahors, sur la reconstitution des vignes; le 3 mai, à Gourdon, sur le même sujet; le 10, à Latronquière, sur les engrais et leur traitement; le 7 juin, à Figeac, sur la reconstitution des vignes.

Il fera des conférences sur la reconstitution de la vigne, le 14 juin, à Limogne; le 21, à Brétenoux; le 28, à Livernon; le 12 juillet, à Labastide-Morat; le 19, à Cajarc et à Gramat; le 2 août, à Lançès; le 11 octobre, à Montcuq; le 25, à Saint-Germain; le 8 novembre, à Labenque.

Notre compatriote M. François Deloncle, vient de parcourir l'isthme de Malaca, poursuivant avec M. P. Macey, M. Davidson et l'ingénieur Delaplanche, son enquête sur la possibilité du percement d'une voie maritime internationale à travers la péninsule malaise. M. Delon-

cle a visité également la haute Birmanie et, de retour de son important voyage, il vient de communiquer à la Société de Géographie de Paris, ses impressions sur les pays si peu connus qu'il vient de parcourir.

**Le nouveau commandant au 17<sup>e</sup> corps.** — Un journal bien informé, le *Petit Marseillais*, annonce comme certaine la nomination du général de Mirabel au commandement du dix-septième corps d'armée. Une telle nouvelle ne saurait que réjouir ceux qui ont le souci de notre organisation militaire. Nous en doutons néanmoins, sachant de bonne source que le général Lewal est moins que jamais certain de conserver son portefeuille, et qu'il laissera son commandement sans titulaire jusqu'à nouvel ordre.

**Commission supérieure du phylloxéra.** — Un décret nomme membres de la commission supérieure du phylloxéra :

MM. Banchar, membre de l'Académie des sciences; Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Jausan, viticulteur à Béziers.

Un autre décret nomme M. Pasteur président de la commission supérieure du phylloxéra.

**Concours littéraire et artistique**

Le *Courrier français illustré* ouvre un double concours littéraire et artistique avec prime de mille francs divisée en deux parts :

- 1<sup>o</sup> 500 fr. à l'auteur du meilleur manuscrit, conte ou nouvelle;
- 2<sup>o</sup> 500 fr. pour le meilleur dessin.

Sujet imposé pour les manuscrits et dessins : LA CHARITÉ.

Les travaux couronnés seront insérés dans un numéro extraordinaire spécial qui sera tiré à cent mille exemplaires, et le produit de la vente entièrement versé au *Comité de l'œuvre de la Presse en faveur des pauvres de Paris*.

Nous invitons chaleureusement les écrivains et dessinateurs de notre pays à prendre part à ce concours.

Ils devront adresser leurs travaux à M. J. Roques, directeur du *Courrier français*, 14, rue Séguier, Paris.

Lundi soir, vers 4 heures, la nommée Adèle Cambou, âgée de 63 ans, ménagère, rue de la Chanterrie, n° 7, étant descendue sur les bords du Lot, près du pont de Cabessut, à l'effet d'y puiser de l'eau, a glissé et est tombée dans la rivière.

Entraînée par le courant, cette malheureuse allait infailliblement sa noyer, lorsque plusieurs personnes qui se trouvaient sur les lieux où l'accident s'est produit ont pu lui jeter des cordes et, par ce moyen, la ramener sur la terre ferme.

La femme Cambou est entièrement remise de la frayeur qu'elle a éprouvée, et ce bain forcé n'aura aucune suite fâcheuse pour sa santé.

M. le ministre de l'Instruction publique a accordé à la commune de Larroque-des-Arcs, une somme de 17,000 fr. pour le paiement des frais de construction d'une école de garçons et de filles.

**Fermez vos portes!** — Les agents du service de nuit, ayant rendu compte que bon nombre d'habitants de Cahors laissent leurs portes ouvertes pendant toute la nuit, le commissaire de police a fait prévenir lesdits habitants que l'arrêté municipal qui régleme la fermeture des portes allait être mis en vigueur, et que toute infraction constatée entraînerait un procès-verbal.

**Procès-verbaux.** — Des procès-verbaux pour infraction à la police du roulage ont été dressés : 1<sup>o</sup> contre le nommé Estradel, Ferdinand, employé chez M. Chambert; 2<sup>o</sup> contre le nommé Gizard Guillaume, marchand de casquettes, impasse Catone; 3<sup>o</sup> contre le sieur Baldran Guillaume, meunier à Cahors.

**Escroc facétieux.** — On écrit de Lisle. Le parquet de Périgueux poursuit en ce moment un nommé Dutraix (Philippe), repris de justice, dont le casier judiciaire ne porte pas moins de vingt-six condamnations pour vols et abus de confiance.

Cet individu, originaire du département des Landes, était descendu dans une auberge de Lisle et y avait couché.

Le lendemain matin, Dutraix simula de violentes coliques et disparut en abandonnant une petite valise fort lourde. On l'ouvrit et on y trouva quatre paires de sabots tout usés et un billet sur lequel était écrit : « Parti sans laisser d'adresse; Dieu vous paiera dans le ciel! »

Ce filou facétieux est activement recherché.

**Les émigrants en Amérique.**

Le nombre des indigents et des personnes incapables de pourvoir à leur subsistance qui se rendent aux Etats-Unis ayant sensiblement augmenté depuis quelques temps, le gouvernement américain, par une circulaire en date du 27 décembre 1884, a appelé l'attention de ses agents diplomatiques et consulaires à l'étranger sur les dispositions de la loi du 3 août 1882, qui interdit le territoire des Etats-Unis aux gens de cette classe.

Cette loi porte qu'une taxe de 2 fr. 50 sera prélevée sur chaque étranger débarquant aux Etats-Unis; que les condamnés, les aliénés, et ceux qui sont incapables de travail et tous ceux qui pourraient être à la charge de l'administration, ne seront pas admis à débarquer; que les étrangers condamnés à une peine quelconque pour tout autre motif que la politique seront renvoyés dans leur pays d'origine; que le gouvernement des Etats-Unis prendra les mesures nécessaires pour la protection et le bien-être des émigrants, et que la taxe ci-dessus mentionnée sera exclusivement affectée à cet usage.

un parquet de chêne noir et verni des nuances oranges, rouges, d'améthyste.

Un moelleux tapis couvrait le milieu du parquet; une peau de tigre était étendue devant la grille du foyer polie et brillante.

Partout où il n'y avait pas de livres, des panneaux de boiserie brun clair recouvraient les murs.

Les livres étaient nombreux; des centaines de livres aux riches reliures... rouges, cramoisies, blanches et or... pas une seule demi-reliure ne s'y voyait.

Çà et là, des bronzes et quelques portraits des gloires littéraires du monde: de vieux meubles précieux, aux arabesques sculptées, avec des têtes de griffon, recouverts d'un beau drap cramoisi.

Comme dans toutes les pièces de la maison, on voyait gravé sur les panneaux l'écusson de la famille de Mme Abbott.

C'était un véritable temple de l'étude et de la science, et par la fine et habituelle ironie du sort, John Abbott en était le grand-prêtre.

Jamais aucun de ces volumes de prix n'avaient été ouverts par ces gros doigts bruns et courts; sa littérature se bornait aux journaux quotidiens de Londres et de Brightbrook, il lisait encore tous les journaux de sport qu'il pouvait acheter.

Pendant qu'il était occupé à s'envelopper de nuages de fumée et à avaler du vin, on frappa à la porte et un domestique entra.

— Eh bien! — demanda M. Abbott. — Qu'y a-t-il?

— Un homme dans le vestibule, qui demande à voir Monsieur en particulier. Il dit qu'il se

nomme Sleaford.

Le domestique lança sur son maître un regard sournois en lui faisant cette communication.

Dans un village comme Brightbrook, il ne pouvait pas y avoir de secret.

Les domestiques du Grand-Château avaient entendu parler de Sleaford, mais c'était la première fois qu'un des membres de cette célèbre famille se présentait au château.

M. Abbott laissa tomber son journal et se leva lentement, une paleur livide s'était répandue tout à coup sur son visage rubicond.

— Sleaford!... — répéta-t-il. — Vous avez bien dit Sleaford?

— Oui, Monsieur... Gilbert Sleaford. Je lui ai dit que je ne savais si Monsieur était à la maison et que j'allais m'en informer. Monsieur est-il visible?

— Faites-le entrer, imbécile, et dépêchez-vous.

Le domestique se retira en riant sous cape.

M. Abbott se rassit, la poitrine oppressée; la teinte livide continuait de décomposer son visage, c'était en vain qu'il essayait de reprendre son aplomb ordinaire et ses manières brusques et fanfaronnes.

Il avait peur... tout bravahe et ventard qu'il était.

Sa main tremblait... il fut forcé de jeter le journal de côté en jurant.

— Sleaford!... — pensa-t-il. — A cette heure de la soirée... et par quel temps... Grand Dieu! que peut-il me vouloir?

La porte se rouvrit brusquement et, ruisselant comme un énorme phoque, le chapeau sur la tête,

les mains dans ses poches, Gilbert Sleaford entra dans la bibliothèque.

— Ah! vous êtes chez vous! dit le fermier en ricanant. Le drôle n'en savait rien... Je la connais, celle-là! Ce n'est pas une soirée comme celle-ci que de gros et cossus propriétaires comme John Abbott, Esq, du Grand-Château, choisiraient pour aller prendre l'air sous le vert feuillage... d'autant plus qu'il fait noir comme dans la gueule d'un loup.

M. Abbott ne paraissait nullement surpris par les manières sans façon de son hôte aussi, devenant probablement que la mansuétude ne saurait sans courir le risque d'être bannie, faire plus tardivement son apparition dans leur entretien, il se tourna vers son fermier et lui dit d'un ton de politesse affectée :

— Donnez-vous donc la peine de vousasseoir, Sleaford.

Et sans tenir compte de l'état des vêtements de son hôte, il poussa la prévenance jusqu'à pousser un moelleux fauteuil capitonné devant lui.

Sleaford, loin de répondre aux avances hospitalières du châtelain, jeta sur le fauteuil luxueux un regard de mépris.

Ce regard n'échappa pas à M. Abbott qui, ne redoutant rien plus qu'un silence embarrassant, le rompit.

— Comme vous le dites... une soirée diablement triste et humide pour sortir... je me songeais certes pas à quitter le château... et je suis heureux de vous voir... mais maintenant que vous voilà à l'abri... à quoi dois-je attribuer votre visite, et que puis-je faire pour vous?

Disant tout cela, le pauvre M. Abbott allait, venait, se frottait les mains, paraissait enchanté, pendant que intérieurement il cherchait à deviner les motifs qui lui procuraient la visite inattendue de son fermier.

La figure de celui-ci avait conservé son expression sardonique; il regarda fixement M. Abbott, et, souriant :

— Comme s'il n'y avait rien qu'un homme aussi riche que M. Abbott qui pût refuser à un pauvre diable comme moi!

Et poussant la familiarité à ses limites extrêmes :

— Voyons brave châtelain, tu n'as pas cru un seul instant, n'est-il pas vrai, que je m'étais donné bonnement, la peine de faire trois bons milles sous une pluie battante, pour le plaisir d'admirer tes fauteuils, d'écouter tes hableries et de m'informer de ta santé?

M. Abbott était devenu blême.

L'autre poursuivit :

— Oui, vous pouvez faire quelque chose pour moi, quelque chose d'important; il y a plus. Vous avez pris un engagement et, subitement, vous avez refusé de le tenir... — Pourquoi?... — Pas de phrases... une raison... Pourquoi?...

A. FLEMING.

(A suivre).



**Jurisprudence.** — Le tribunal de la Seine vient de rendre, en matière de diffamation, un jugement qui, pour les journaux, aussi bien que pour les particuliers d'ailleurs ne manque pas d'intérêt.

Un jour, — ou plutôt une nuit, à une heure assez avancée, — un monsieur correctement mis se présente dans les bureaux du *Matin*, demande à parler à un rédacteur et lui tient ce langage : — Monsieur, un commerçant de notre quartier, M. Denebourg, marchand de dentelles, est mort ce matin. Le bruit court dans tout le voisinage qu'il a succombé à une attaque de choléra. Or, la vérité, est qu'il a mis fin à ses jours. Ses affaires sont mauvaises, et, à la veille de la faillite, il a perdu la tête. Je viens vous demander, au nom de beaucoup de mes amis et au mien, de rassurer le quartier en faisant connaître la vraie cause du décès de M. Denebourg.

Il s'agissait d'épargner à tout un quartier une fâcheuse panique. Le *Matin* inséra un fait Paris qu'avait rédigé le visiteur. Mais il paraît que ce fait Paris était inexact. M. Denebourg n'était pas mort : il était même tout ce qu'il y a de plus vivant, et je vous laisse à penser s'il fut étonné de l'entrefilet qui le concernait.

Assez irrité de l'opinion qu'on avait émise sur ses affaires de commerce, il courut chez un boissier et assigna le *Matin* en cinquante mille francs de dommages-intérêts.

Il est bon de dire qu'informé de l'inexactitude de son entrefilet, le journal s'empressa d'insérer une rectification. Mais M. Denebourg, qui tenait à faire proclamer son existence et la situation brillante de ses affaires par le tribunal, persista dans sa demande.

Les juges l'en ont débotté.

C'est là une décision qui mérite d'être notée. Trop souvent il est arrivé aux tribunaux de condamner des journaux pour des renseignements insérés de bonne foi. Il serait désirable que, dans tous les cas, on recherchât l'intention du rédacteur. S'il n'y a pas eu volonté de nuire, il ne saurait y avoir diffamation.

Comme aussi cette intention de nuire reconnue les juges ne sauraient se montrer trop sévères tant pour le journal qui insère sans contrôle suffisant, que pour le Correspondant mal intentionné.

**Triple duel.** — Un duel au sabre vient d'avoir lieu dans le manège de cavalerie de Compiègne, entre six cavaliers du 13<sup>e</sup> dragons. Le combat a duré vingt-cinq minutes. A la deuxième passe, trois cavaliers ont été blessés à l'avant-bras, sans gravité.

Outre les témoins, quelques officiers supérieurs, des médecins et des prévôts assistaient au combat.

Nous ignorons le motif de cette rencontre; mais il devait être des plus graves, puisque les officiers supérieurs ont autorisé par leur présence ce triple-duel.

**Variétés**

**Curiosités du Lot.**

Nous extrayons du *Bulletin pédagogique*, un article d'archéologie locale dû aux recherches de l'excellent instituteur de Luzech, M. Mézon.

**UNE CITÉ GALLO-ROMAINE A LUZÉCH**

La petite ville de Luzech occupe l'isthme d'une vaste presqu'île formée par le Lot, à 20 kilomètres en aval de Cahors.

Cette presqu'île, orientée du nord au sud, a cinq kilomètres de tour et est constituée par le dernier gradin d'un promontoire qui se dresse comme un immense rempart sur la rive droite de la rivière.

Au centre, se trouve le mont de Luzech ou de Lapistoule, de 76 mètres d'élévation au dessus du niveau de la rivière, abrupte, escarpé, sur lequel reposa l'antique Uxellodunum. (Décision de la commission de topographie des Gaules, novembre 1861). Au pied de ce mont, se développe la pittoresque et fertile vallée de l'île, ayant la forme d'un croissant dont les deux cornes viennent se terminer à l'isthme, large en cet endroit d'environ 90 mètres. (Les 300 pieds romains indiqués par les *Commentaires de César*, livre VIII.)

Depuis 1840, cet isthme est coupé par un beau canal taillé dans le roc et qui divise la localité en deux parties à peu près égales.

Au nord, on aperçoit sur les ruines d'un antique château-fort, bâti sur un rocher, une haute tour carrée du XII<sup>e</sup> siècle, vestige imposant d'un rempart qui la reliait, des deux côtés, à la rivière, et enseignait les habitations dont se composait la cité au moyen-âge.

Un peu plus au nord, à 500 mètres de la tour, le terrain se relève brusquement et

forme une haute montagne de 220 mètres d'altitude (130 mètres au-dessus du niveau de la rivière) et que sa position, qui commande à la fois la rivière, la vallée et l'isthme lui-même, a fait surnommer l'*Impernal* (imperare?).

C'est sur ce plateau qu'était située la ville gallo-romaine, d'une étendue de 700 mètres de longueur, une largeur moyenne de 200 mètres et une superficie d'environ 20 hectares.

Du côté de l'est, le Lot baigne le pied de la montagne, dont le versant présente une déclivité de 70/100 et est hérissé d'escarpements rocheux qui en rendent l'accès difficile et périlleux. Au nord, le plateau se déprime graduellement et se termine par un col resserré, portant encore des traces de fortifications connues dans le pays sous le nom de « Castel Cæsaris ». De ce même côté, le seul vulnérable, la ville était protégée par une haute muraille se poursuivant à l'ouest et au sud et la séparant des pentes abruptes et inaccessibles qui terminent le plateau de tous côtés. Cette muraille, d'après les bourrelets de terrain qui en indiquent la direction, n'avait pas moins de 800 mètres de développement. Elle était formée, suivant l'usage gaulois, de poutres reliées par des traverses au moyen de longs clous en fer; les intervalles étaient garnis de pierreaille et l'extérieur recouvert de gros blocs de pierre. A l'intérieur, une ligne de retranchements en terre suivait parallèlement les sinuosités du mur.

Dans la direction du nord, un large chemin partant de Castel Cæsaris, faisait communiquer la ville à l'antique voie romaine de Divona à Burdigala. (Cette route, appropriée, porte aujourd'hui le nom de route de Cahors à Bordeaux qui est bien le même nom). De simples sentiers de piétons, sinueux et raides, pratiqués dans le versant de la montagne, servaient aux habitants pour faire de l'eau : de nombreux débris d'amphores et autres vases servant au même usage, en indiquent encore les traces.

Dans cette enceinte, en dépit des siècles et des travaux de la culture, on retrouve encore à chaque pas d'innombrables vestiges de poteries, de briques à rebord rectangulaire accusant leur origine romaine, de meules de moulins à bras, de pilons de foyers de forges portant encore des restes de charbon; des perles en porphyre, des disques percés de colliers en pierre polie; de longs clous de fer mesurant de 30 à 40 centimètres, des fragments d'épées, de catapultes et autres objets d'usage inconnu. Le sol en est littéralement jonché.

Nous sommes donc en présence d'une cité gallo-romaine et non d'une ville exclusivement celtique, comme on a pu le dire. Je crois pouvoir en expliquer l'origine et la disparition.

Après la prise et la destruction d'Uxellodunum, les malheureux habitants qui n'avaient point péri durant le siège, s'unirent aux colons que les Romains avaient Phabitude de laisser dans les pays conquis, et cherchèrent un refuge non loin des lieux fertiles qu'ils ne voulaient point abandonner. Nul autre point dans la contrée n'aurait pu leur offrir un lieu mieux défendu par la nature contre les invasions, si fréquentes aux premiers siècles de notre ère. En temps ordinaire, ils cultivaient leurs riches plaines, y élevaient leurs bestiaux, et dans les moments de danger, se retiraient derrière leurs murailles au sommet de leur inexpugnable oppidum.

A la fin, la malheureuse cité, succombant sans doute, sous l'effort de quelque horde barbare, fut violemment et subitement détruite : l'abondance, la nature, l'aspect des débris retrouvés sur son emplacement, rendent cette hypothèse plausible et servent de base à ma modeste opinion.

A. MÉZON,  
Instituteur à Luzech.

**Revue Agricole**

**La ponte des poules.** — Le chroniqueur agricole du *Messageur de Toulouse*, indique le moyen suivant d'avoir des œufs en toute saison :

Voulez-vous des œufs par les temps les plus froids?

Ayez d'abord des poules de un à deux ans, à tête grosse, crête et aroncles minces et ronges oreilles blanches, poitrine ample artichaut large, pattes grises, courtes, fines, à cinq doigts, s'il est possible, mais sans ergot.

Donnez-leur, matin et soir, un mélange d'avoine, de purges de blé, de sarrasin, avec addition de quelques graines de chénevis.

Tenez-les à la chaleur. Si le poulailler n'est pas orienté au sud-est, bien protégé des vents froids, préparez-leur, dans une écurie ou une étable, un compartiment au moyen d'une cloison à claire-voie.

Évitez qu'en sortant elles se refroidissent les pattes dans la neige ou dans la boue. Rien n'est aussi nuisible à la ponte précoce que le froid, surtout lorsqu'il agit sur les extrémités. Il est toujours prudent d'éviter les transitions brusques de la chaleur intérieure au froid du dehors. Faites en sorte qu'en quittant le perchoir les poules soient abritées dans des granges,

des hangars, dont le sol sera tapissé d'une couche de crottin, de sable fin et sec, de sciure de bois, de cendres, de menues pailles, de balles de blé ou d'avoine. C'est là surtout qu'elles devront trouver du foin de cheval de préférence et des choux suspendus à leur portée.

Interdisez-leur le plein air par la ploie et par la neige — même par le beau temps. En hiver, on ne doit leur accorder que quelques heures de liberté complète au milieu du jour.

Il ne faut pas oublier que les poules ainsi surmenées s'épuisent vite. Dès que leur ponte cesse ou se ralentit, il convient de les mettre à l'engrais et de les livrer ensuite à l'office.

**DERNIÈRE HEURE**

Des dépêches de Ke-Long annoncent la concentration sur un plateau de toute la colonne expéditionnaire. L'ennemi a ouvert le feu à diverses reprises sur les troupes qui n'ont pas eu à en souffrir.

L'amiral Courbet prend toutes ses mesures pour tourner les positions fortifiées de l'ennemi. et arriver à une petite baie située non loin des mines. On peut s'attendre à recevoir incessamment la nouvelle d'un combat important.

**BOURSE. — Cours au 5 février.**

3 0/0	80 60
3 0/0 amortissable (ancien)	82 80
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	106 70
4 1/2 0/0 1883	109 25

**Dernier cours du 4 février.**

Actions Orléans	1,370 50
Actions Lyon	1,270 00
Obligations Orléans 3 0/0	385 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	308 50
Obligations Lombardes (jouissance...)	315 30
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	333 75

**Bibliographie**

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> février 1885. — La Korriguette, opérette de MM. de Charlieu et F. Chassaing. — Lettres sur le théâtre, par Henri de Bornier. — Le Musée Cornélien, à la Bibliothèque nationale, par Léila Hanoum. — La Guerre, récit épique d'un Siège au XVII<sup>e</sup> siècle, par Carlo du Monge. — Causerie Musicale, Victor Massé, par Julien Torchot. — Chronique histoire de la quinzaine. — Un mystère intime, par Frédéric d'Hainault. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Jules Girardet, John Scott, V. A. Poirson, Gaillard, et de nombreuses illustrations d'après de vieilles estampes. — Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

La 23<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C<sup>ie</sup>.

Elle est consacrée à la « province de Saxe, » dont elle donne une étude complète aux divers points de vue géographique, historique, militaire, commercial, etc., etc.

Outre une carte de cette province, quatre gravures ornent le texte, représentant Torgau, Magdebourg et l'Elbe, la maison où est né Luther à Eislebin, et le monument élevé à Magdebourg par les prisonniers français, pendant l'hiver 1870-71, à la mémoire de leurs camarades de captivité.

LA NATURE, Sommaire du 31 janvier 1885. — La culture de la nacre à Tahiti. Bouchon-Brandely. — Le coq phénix du Japon. E. Oustalet. — La mitrailleuse Maxim. Lieutenant-colonel Hennebert. — Bibliographie. — Applications nouvelles du système Poetsch; fouçage des puits par la congélation. G. Richou. — Le moniteur; guide du dessin d'après nature. G. T. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 26 janvier. S. M. — Récréations scientifiques : la dans, des pantins; les silhouettes. G. T. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

SCIENCE ET NATURE. Sommaire du numéro 62. — Texte : Alfred-Edmond Brehm, par E. Meyer. — La Corée et les Coréens (suite et fin), par J. Deniker. — L'annonce des inondations, par A. Angot. — Une visite aux usines du Creusot, par A. Lafon. — Le feu central, par D. Napoli. — A travers la science : Tremblements de terre en Autriche et en Italie; Les Baleines en France; La mortalité suivant les professions; Un bachelier ne sachant ni lire ni écrire; Plaques Krupp; Obus à dynamite; Filtration de l'air. — Chronique : Association scientifique de France; Congrès international d'anthropologie; Télégraphie optique; Luna mendax; Expéditions populaires; Moyen de vérifier un billet de banque; Les pêcheurs à la ligne; Expositions d'électricité. — Gravures : Portrait d'Alfred-Edmond Brehm. — Coréens du Nord, d'après une photographie, illustration par G. Pilarski et L. Chapon. — Courbes des hauteurs de la Seine et ses affluents en février et mars 1876. — Vue générale des usines du Creusot, d'après une photographie, illustration par Dietrich. — Nébuleuse du Lion, illustration par Rapine. — Éruption volcanique. Geysers d'Islande, illustrations par G. Nicolet et Laplante. — Appareil Tyndall pour pénétrer dans les fumées. — Bureaux à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie : nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33 Paris.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques.

**LA MUSIQUE DES FAMILLES**

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 Centimes

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris 12 fr. — Départements, 14 fr.

Tres belle prime aux abonnés. Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

**DEMANDEZ PARTOUT**

**l'Opinion**

le plus complet et le plus intéressant des journaux à un sou.

Ce qu'on n'a jamais vu

**POUR 1,100 FRANCS**

Un nouveau PIANO mi-oblique cadre en fer de la maison P.-H. HERZ NEVEU. S'adresser pour les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, à MM. A. SAINTIS ET FILS, à Montauban.

**Procurons aux autres les bienfaits que nous avons éprouvés.** — Aux grands Près par Bains, le 30 avril 1884. — Monsieur Fanyau, pharmacien à Lille. Je viens vous remercier pour votre Tisane Américaine de Shakers que ma mère a employée avec succès pour des rhumatismes dont elle était atteinte depuis longtemps. J'ai ressenti moi-même les bons effets de votre Tisane que j'ai employée pour combattre les troubles de l'estomac qui m'occasionnaient de fréquentes migraines et un mauvais goût dans la bouche. J'ai résolu de publier ce fameux remède, c'est pourquoi je vous prie de m'envoyer quelques brochures que je remettrai à mes parents et amis, afin de leur faire connaître le remède le plus efficace contre toutes ces maladies si répandues dans les campagnes. Recevez, etc. J. Dioley. (Prix 4 fr. 50 la bouteille). Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

**E. PAUBLAN à Paris.**

COFFRES-FORTS-SERRURES

566, Rue St-Honoré, près la place Vendôme.

**LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE**

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ies</sup>.

**GUÉRISSEZ votre RHUME**

1<sup>re</sup>. Avec une seule BOITE des Véritables 1<sup>re</sup>. **ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J.T.** Prenez pour Guérir vos Enfants **LE SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J.T.**

Ces deux préparations, d'un goût délicieux et d'une efficacité surprenante, sont faites avec les Escargots recommandés par la Faculté de Médecine de Montpellier.

**ATTENTION aux nombreuses CONTREFAÇONS!!!** Exiger surtout les lettres **J. T.** sur la boîte ovale verte, fermée d'une bande blanche dorée, contenant les Escargots avec un chromo; ainsi que sur le flacon de Sirop-Gelée.

Se trouvent chez tous les bons Pharmaciens.



# MAISON A VENDRE

Située sur la place du grand Marché.

**Avec Magasin et Appartement**

GRANDE FACILITÉ POUR LE PAIEMENT

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau du Journal.

# A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

# MAISON DES 100.000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 41, CAHORS

# ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

# BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

# GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

# LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

# OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

# BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

# Vignes Américaines & Franco-Américaines

# MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout. Racin.
Montefiore (vrai) le cent.	60 > 300
Riparia tomentoux.	2 > 7
Riparia.	150 6
Solonis.	150 6
Viala.	150 6
York.	2 > 8
Taylor.	1 > 4
Clinton.	0 50 2
Rupestris.	3 > 10
Aminia.	5 >
Producteurs directs.	
Othello.	10 > 35
Herbemont.	2 > 10
Senesqua.	5 > 25
Bram.	5 > 25
Canada.	5 > 25
Triumph.	8 > 30
Noha.	5 > 25
Jacquez.	1 50 7
Cuningham.	1 50 7
Secrétary.	40 >

# FRANCO-AMÉRICAINNE

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

# A VENDRE

Une maison très ancienne de

# M<sup>rd</sup> TAPISSIER

A CAHORS.

Cette Maison de Commerce et de Fabrication est située boulevard Gambetta, galerie de Fontenilles.

Elle contient toutes les Marchandises concernant cette industrie, telles que : Meubles, Etoffes, Papiers peints, Ressorts élastiques, etc.

EXCELLENTE CLIENTÈLE

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> DELPÉRIER.

# VINS FINS SAINT-GEORGES

ET ORDINAIRES.

Un propriétaire de ce cru renommé désirerait expédier le vin de sa récolte et demande représentants sérieux pour le placement de ses produits. Conditions avantageuses. — Adresser demandes et références à J. CHAULIAC fils, propriétaire de vignobles à Celleneuve, près St-Georges (Hérault).

# LA MAISON ALBERT POUX,

de Limoges, demande des Représentants à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

# GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau



**DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Ileste, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

# ÉVITER LES CONTREFAÇONS



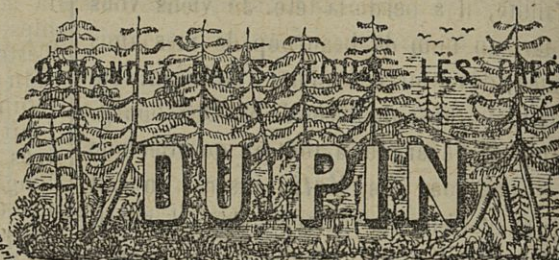
Le propriétaire-gérant, A. Laytout.

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
MEMBRE DU JURY  
BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer

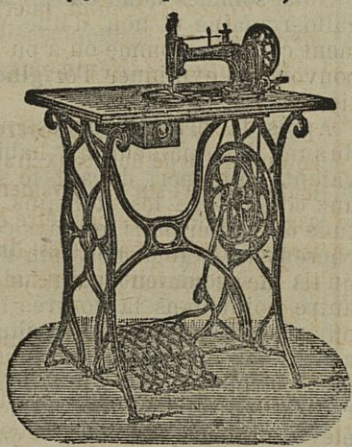
L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

# MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

# LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

# RENTE INDUSTRIELLE

Les porteurs de rente industrielle grosses et petites coupures sont informés que les coupons échus peuvent être encaissés depuis le 20 Janvier au Siège de la Société civile des OBLIGATAIRES RENTE INDUSTRIELLE 65, RUE SAINT-LAZARE, A PARIS

# SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

# LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

# DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

# CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

# NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

# TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.